

COUPE DE GIRONDE

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses titulaires d'une licence compétition ou loisir

⇒ **ARTICLE 1 - DÉROULEMENT DES ÉPREUVES**

Division 2

Les 2 équipes de D2 joueront la finale de la **Coupe de Gironde** le vendredi 7 Juin 2024 le jour des titres.

Division 3

Les 5 équipes sont réparties en poule unique.

Le premier de poule sera désigné vainqueur de la **Coupe de Gironde**.

Division 4

Les 3 équipes sont réparties en poule unique.

Le premier de poule sera désigné vainqueur de la **Coupe de Gironde**..

VENDREDI 05 AVRIL 2024 À 20 HEURES

Divisions 5

Les 34 équipes sont réparties en 10 poules de 3 équipes et 1 poule de 4 équipes.

Les premiers de poules jouent le titre de **Coupe de Gironde** dans un tableau à élimination directe.

Les seconds de poules jouent le titre de **Coupe Consolante** dans un tableau à élimination directe.

Les troisièmes et quatrièmes de poules jouent le titre de **Coupe Complémentaire** dans un tableau à élimination directe.

Toutes les poules de cette division débiteront à 20h précises sur un même lieu. Ces poules sont déterminées par tirage au sort (avec possibilité d'un rapprochement géographique).

Composition des divisions

1^{ère} division : TC

2^{ème} division : classés 500 -1499

3^{ème} division : classés 500 - 1299

4^{ème} division : classés 500 - 1099

5^{ème} division : classés 500 - 899

Les rencontres se disputent par équipes de 2 joueurs minimum A-B et W-X. Sur le système de la Coupe Davis, après tirage au sort des lettres A ou W, les équipes se rencontrent respectivement sur 2 simples, 1 double puis 2 simples. Possibilité d'avoir 1 ou 2 joueurs supplémentaires pour jouer le double.

Les rencontres se jouent sur 2 tables pour les poules de 3.

Pour les poules de 4, les rencontres se jouent sur 4 tables.

Pas d'arrêt au score acquis. Les 5 parties doivent se jouer.

L'équipe qui ne joue pas assure obligatoirement l'arbitrage sauf poule de 4 équipes.

Le décompte des points se fera suivant la formule :

- Victoire 3 - 0 manches : 6 points au gagnant et 0 point au perdant
- Victoire 3 - 1 manches : 5 points au gagnant et 1 point au perdant
- Victoire 3 - 2 manches : 4 points au gagnant et 2 points au perdant

Points rencontre : **V = 3 / N = 2 / D = 1 / Forfait = 0**

Le club recevant doit faire remonter la feuille GIRPE N° 405 dans la base SPID au plus tard Le 1^{ER} jour ouvrable suivant la rencontre.

Si pour une raison quelconque, la remontée est impossible, le club recevant doit adresser le fichier RPE du classeur GIRPE à cd33tennisdetable@wanadoo.fr qui remontera la feuille au plus tard le 1^{ER} jour ouvrable suivant la rencontre.